

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67-449-1934 solde

n° 67-449-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 avril 1934

Numéro JO
n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro
30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

13 avril 1934, il sera paré au nommé Mohamed Saleh, commereant : Dikkil, sur les fonds du budget local, Ta somme de 1.070 francs, : représentent le montant des vivres fournis, à titre de secours, aux héritiers du chef rare Hassan Ampharé, décédé, La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 13, artic le 3, paragraphe le crits au chapitre 13, artic le 3, paragraphe I du budget local de l'exercice 1933.